

# SEMINAIRE AMURE

Mardi 15 novembre 2016

10h >11h30

Lieu à préciser



Par Lyne Létourneau, LL.  
B. LL. M., Ph.D.

Professeure titulaire,  
département des sciences  
animales

Université Laval

[http://www.vrrc.ulaval.ca/fileadmin/ulaval\\_ca/Images/recherche/bd/chercheur/fiche/1143147.html](http://www.vrrc.ulaval.ca/fileadmin/ulaval_ca/Images/recherche/bd/chercheur/fiche/1143147.html)

## 👉 La configuration du statut de l'animal et de son bien-être : un regard à travers le prisme du droit

L'animal est au cœur de la mouvance humaine. D'abord utiles à la subsistance de nos ancêtres les plus lointains, les animaux ont fourni à travers les âges de multiples produits et services qui ont soutenu le développement et l'évolution des sociétés humaines. De nos jours, les animaux demeurent inextricablement liés aux activités et à la vie des êtres humains. Leur utilisation a d'ailleurs atteint des sommets sans précédent. En effet, c'est par milliards que l'on compte à l'échelle mondiale le nombre d'animaux servant aux fins et aux besoins de l'humain. Disproportion ou modération? Tempérance ou prolixité? Les critiques les plus vives dénoncent la chosification de l'animal, la négation de sa sensibilité et l'inféodation de son devenir. À travers les rapports de l'humain à l'animal se configure un statut de l'animal et de son bien-être qui, sur les plans éthique, juridique, économique, sociologique et anthropologique, le redéfinit comme être vivant. C'est en ce sens qu'il est objet de recherche pour les sciences humaines et sociales, un thème que nous explorerons à travers le prisme du droit.